

REGION DE KEDOUGOU
DEPARTEMENT DE SALEMATA
ARRONDISSEMENT DE DAKATELY
COMMUNAUTE RURALE DE KEVOYE
VILLAGE DE THIANKOYE

Adyke

10

**PROJET DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS
DE CUEILLETES DE THIANKOYE**

PROMOTEUR : GIE THIANKOYE	
MONTANT TOTAL DU FINANCEMENT :	2 490 950 F
APPORT DU GIE :	150 000 F
MONTANT EMPRUNT :	2 340 950 F

NUMERO DU PROJET:

TITRE DU PROJET: Projet de commercialisation de produits de cueillettes de Thiankoye

TYPE DE PROJET: Micro Projet Communautaire par financement micro crédit

STRUCTURE REQUERANTE : GIE de Thiankoye

LOCALISATION : Région de Kédougou/Département de Salémata
Arrondissement Dakatély/Communauté rurale de Kévoye/ village de Thiankoye

SITE: ULP/PAR C NATIONAL DU NIOKOLO KOBA

RNC : de Oubadji

DATE DELIBERATION:

DATE SIGNATURE CONVENTION LOCALE DE SALEMATA : JUIN 2004

BENEFICIAIRE ET ADRESSE : Membres du GIE de Thiankoye
PRESIDENT: SORY KEITA /THIANKOYE

DUREE: Quatre (04) mois

DATE EST. DEMARRAGE: JUIN 2010

DATE EST. FIN: Septembre 2010

DOMAINE FOCAL ENVIRONNEMENTAL : GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

DOMAINE FOCAL ECONOMIQUE ET SOCIAL : Lutte contre la pauvreté et diversification des revenus

PARTENAIRE TECHNIQUE: Service des Eaux et Forêts et le Conseil rural
APPORT PERSONNEL : Cent cinquante mille francs CFA (150.000) FCFA

RESUME:

La zone regorge de ressources naturelles, constituant la première activité socioéconomique de la zone, les populations locales faute d'organisation ne bénéficient pleinement pas des retombés économiques de ces produits cela au profit des banabanas qui dictent la loi des prix pour ensuite les revendre dans les autres capitales régionales ; ce microprojet permettra au GIE d'inverser la tendance au profit de toute la population locale qui avec la présence de louma comme ceux de Salémata et Thiokoye ont capitalisé une certaine expérience dans les activités économiques informelles notamment la cueillette et la vente de produits fruitiers forestiers.

Malgré l'abondance de ces produits, sa filière reste mal exploitée et mal organisée, c'est dans ce cadre que le GIE de Thiankoye souhaite intervenir pour une meilleure gestion non seulement de ses ressources naturelles mais aussi de son environnement.

<u>Au nom de:</u>	<u>Signature</u>	<u>Date</u>	<u>Nom/Titre</u>
Bénéficiaire			
CVG/CIV			
Comité de Sélection			

PARTIE 1. CONCEPTION DU PROJET

A. RESUME DU PROJET OU DU MICRO PROJET :

Ce micro projet est une opération de développement visant à organiser l'exploitation des ressources naturelles pour une gestion durable au profit des populations et à diversifier les sources de revenus des membres dudit GIE. Ceci permettra d'atteindre entre autre les objectifs suivants :

- Assurer la préservation, la protection et la pérennité de ses ressources naturelles tout en y tirant profit
- La mise à la disposition de la population de filière bien organisée
- La lutte contre la pauvreté par l'augmentation des revenus de ses membres

B. ELIGIBILITE AU FINANCEMENT :

Cette opération de commercialisation de produits de cueillette servira à :

- Rationaliser la gestion des ressources naturelles par les populations en quête de revenus additionnels,
- Organiser les populations en filières de commercialisation de produits forestiers
- amoindrir l'exode rural.
- préserver les richesses naturelles
- mettre en place des mécanismes de cueillette rationnelles des ressources naturelles

C. CONFORMITE DU PROJET AVEC LE PLAN DE GESTION INTEGREE DE L'AP ET DE SA PERIPHERIE :

Ce projet vient en appui aux actions menées dans le cadre de la lutte contre la surexploitation des ressources naturelles qui a fortement ébranlé les écosystèmes du Parc National du Niokolo Koba.

D. CONTRIBUTION DU PROJET DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE L'UP :

La valorisation des produits de cueillette, par l'appui aux porteurs d'initiatives avec le micro crédit, fait intégralement partie des activités envisagées dans le plan d'action des Réserves Naturelles Communautaires ainsi donc ce projet reste en parfaite adéquation avec la préoccupation des populations.

E. PROFITS ENVIRONNEMENTAUX ET ECONOMIQUES DU PROJET :

Ce projet contribuera à la protection des ressources naturelles par la mobilisation de tous les usagers des produits de cueillette dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse, le reboisement et toute autre activité de préservation de l'environnement d'une part et d'autre part, l'augmentation de revenus des populations à travers les recettes issues des ventes réalisées et par conséquent, contribuer à la lutte contre la pauvreté.

F. CONFORMITE DU PROJET AVEC LE PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL :

Les orientations du Plan de développement local élaboré par le Conseil rural mettent un accent particulier sur la préservation et la valorisation des ressources naturelles mais surtout sur l'usage de façon rationnelle des produits de cueillette. Ainsi donc, l'option d'une organisation pour la commercialisation des produits de fruitiers forestiers permettra leur meilleur usage, ce qui est en parfaite adéquation avec ce souhait des autorités locales.

PARTIE 2. GESTION TECHNIQUE DU PROJET OU MICROPROJET

A. DESCRIPTION DU OU DES PROBLEMES :

La filière de commercialisation de produits de cueillette souffre d'un manque d'organisation et de méthodes adéquates de cueillette et exploitation tout en préservant l'environnement.

Le manque d'organisation des population profite aux banabanas qui y tirent le plus grand profit car les produits sont bradés au niveau des louma par les populations locales.

B. DESCRIPTION DU PROJET :

Avec la présence de deux louma celui de Salémata et de Thiocoye, les population ont acquis un certain nombre d'expériences même si celle là est informelle, elle a toujours permis à ces populations de côtoyer certains banabanas venus d'ailleurs et leur permettant ainsi de connaître et de s'habituer aux règles de la vente et de l'achat, bref du commerce.

Ce microprojet permettra au GIE de faire face aux banabanas qui dictaient les prix car ils détenaient le profit et que ses populations étaient dans le besoin financier ; ainsi le GIE pourra à la place des populations être leur interlocuteur dans la négociation des prix de vente dans la mise en place d'une organisation plus structuré et organisé pour défendre leur intérêt sans pour autant brader leurs ressources comme par le passé.

Il permettra de diminuer les rivalités dans l'exploitation des ressources qui se faisait d'une manière anarchique d'où la déperdition d'une grande quantité de produits récoltés sans arriver à maturité de ce fait tous les membres se soumettrons à la convention locale de Salémata qui interdisait l'exploitation de tout produit naturel qui n'arrivait pas à maturité.

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Acteurs Responsables	Hypothèse/Risques
<p>Objectif 1 : La mise à la disposition de la population d'une source de revenu considérable et renouvelable (durabilité)</p> <p>Résultat 1.1 : Des filières sont mises en place</p> <p>Activité 1.1.1 : Acheter du matériel d'exploitation</p> <p>Activité 1.1.2 : Acheter le maad</p> <p>Activité 1.1.3 : Acheter du pain de singe</p> <p>Activité 1.1.4 : Acheter du tamarindus « dakhar »</p> <p>Activité 1.1.5 : Assurer le gardiennage</p> <p>Activité 1.1.6 : Faire la manutention</p> <p>Activité 1.1.7 : Louer un magasin</p>	Une filière organisée est mise en place	Membres du GIE et services d'encadrement	Le maad est un produit périssable
<p>Objectif 2 : La lutte contre l'exploitation anarchique des ressources naturelles</p> <p>Résultat 2.1 : Des revenus additionnels sont disponibles</p> <p>Activité 2.1.1 : Vendre les produits stockés</p>	Assurer une gestion durable des ressources naturelles	Membres du GIE	Le maad est un produit périssable

C. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET :

Description	Coût (FCFA)	Résumé de l'intervention	Avantages / Inconvénients au niveau environnemental	Avantages / Inconvénients au niveau socioéconomique
Situation sans projet	Initial 0	- manque d'organisation de la filière - revenus insuffisants	Pressions sur les ressources naturelles.	Conflits entre populations d'une part et d'autre part entre populations et agents des services chargés de la préservation des ressources naturelles
Situation avec projet	Alternative 2.340950 F	Augmentation des revenus.	Préservation des ressources naturelles	Moins de conflits, conditions de vie améliorées
	Apport personnel 150.000	Amélioration de la sécurité alimentaire	Réduction de l'exode vers les grands centres.	Création d'emplois locaux

D. CHRONOGRAMME DE TRAVAIL :

ACTIVITES	2010							2011		
	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
<i>Brève description du Résultat 1.1 : Des stocks de céréales sont disponibles pour les populations pendant la période de soudure.</i>										
ACTIVITES										
Activité 1.1.1 : Acheter du matériel d'exploitation	X									
Activité 1.1.2 : Acheter du maad	X	X								
Activité 1.1.3 : Acheter du pain de singe							X	X	X	
Activité 1.1.4: Acheter de tamarindus							X	X	X	
Activité 1.1.5: Assurer le gardiennage	X	X					X	X	X	X
Activité 1.1.6: Assurer la manutention	X	X					X	X	X	X
Activité 1.1.7 : Louer un magasin							X	X	X	X
<i>Brève description du Résultat 2.1 : les revenus additionnels sont disponibles</i>										
ACTIVITES										
2.1 1 : Vendre les céréales stockées	X	X					X	X	X	X

NB : Pendant les mois d'Aout, Septembre, Octobre et Novembre il n'y a pas d'activité car la période d'exploitation du maad prend fin au mois de Juillet et celle du pain de singe et du tamarindus commence au mois de Décembre.

E. SUIVI ET EVALUATION DU PROJET :

L'évaluation et le suivi se feront avec le CIV, la CR le PGIES, le PMF, les Agents des Services Techniques : CADL, Eaux et Forêts pendant la durée du projet.

PARTIE 3. BUDGET DU PROJET

A. BUDGET POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES :

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	SOURCE DE FINANCEMENT		
			PGIES	GIE	TOTAL
Besoins en Fonds de roulement du Projet					
balances	3	15.000	45.000	0	45.000
Sacs vides de 100 kg	100	300	30000	0	30.000
Bassines	4	1 500	6 000	0	6 000
Calculatrices	2	2 000	4 000	0	4 000
Aiguilles	3	150	450	0	450
Fils	1	3 000	3 000	0	3 000
Cadenas	4	3 000	12 000	0	12 000
Chaine	5	500	2 500	0	2 500
Achat de maad	10000	150	1.500.000		1.500.000
Achat pain de singe	2000	150	300.000	0	300.000
Achat tamarindus indica	2000	150	300.000	0	300.000
Apport en pain de singe	1000	150	0	150.000	150.000
Gardiennage	4	10 000	40 000	0	40 000
Frais manutention	15	600	9000	0	9000
Frais de transport	15	2.000	30 000	0	30.000
Location magasin	4	5.000	20.000	0	20.000
SOUS TOTAL FOND DE ROULEMENT			2.301.950	150 000	2.451.950

PARTIE 4. DURABILITE

A. DURABILITE TECHNIQUE :

D'une part, les promoteurs bénéficieront de modules de formation sur les techniques de cueillette et de gestion des produits forestiers concernés. D'autre part ils bénéficieront des conseils des services techniques : service des Eaux et Forêts, Agriculture et CADL.

B. DURABILITE FINANCIERE :

Tableau chiffre d'affaire Prévisionnelle

Le plan de production prévoit 01 rotation de 15000 kg de produits. Alors que le plan de commercialisation prévoit des pertes de 2% sur le stock, ce qui permet de vendre au bout de l'opération 14.700 kg.

DESIGNATION	CHIFFRE D'AFFAIRE ANNUEL		
	Quantité annuelle (kg)	Prix de Vente Unitaire (F CFA)	Montant (F CFA)
Maad	9800	200	1.960.000
Pain de singe	2940	250	735.000
tamarindus	1960	250	490 000
TOTAL	14.700		3.185.000

Tableau charge d'exploitation

NATURE	NIVEAU ROTATION
Achat matières et fournitures	2.242.950
Transport	30.000
Services extérieurs (location et manutention)	29.000
Frais de personnel	40000
Frais financiers	230.195
TOTAL	2.572.145

En maintenant la rentabilité pour une année, le projet pourra faire assez de bénéfice pour rouler sur fonds propre.

C. RENTABILITE DU PROJET :

Compte d'exploitation

DESIGNATION	TOTAL
Chiffre d'affaires	3.185.000
Achat matières et fournitures	2.242.950
Services extérieurs	29000
Transport	30 000
Valeur ajoutée	883.050
Charges de personnel	40000
Excédent brut d'exploitation	843.050
Dotations aux amortissements et provisions	24820
Frais financiers (intérêt de 10% sur emprunt)	230.195
Résultat d'exploitation	588.035
Impôts sur les sociétés	0
Résultat net	588.035

D. PLAN DE REMBOURSEMENT DU CREDIT :

Tableau de remboursement du crédit et des intérêts

DESIGNATION	MONTANT	PERIODE
Un seul remboursement	2.572.145 F	Fin Mars 2011

E. DISSEMINATION DES ACQUIS :

Elle sera garantie par la régularité du remboursement de l'emprunt et de ses intérêts. Ainsi donc le GIE et les structures d'encadrement doivent procéder à des informations formations et sensibilisation auprès des bénéficiaires du projet pour un recouvrement des créances.

Liste des membres du GIE Thiankoye

Numéro	Prénoms et Nom	Contact ou CIN
01	Sory Keita N°1	339852731

02	Tamba Keita	
03	Babouna Keita	
04	Fodé Sylla	
05	Mbatoura Sylla	
06	Fanta Sylla	
07	Aliou Wagué	
08	Kadialy Wagué	
09	Hawa Diaby	
10	Coumba Keita	
11	Dambélé Diakhité	
12	DianckingDamba	
13	Garanké Keita	
14	Fanta Sylla	
15	Mamadou Keita	
16	Karfa Diakhité	
17	Sory Keita N°2	
18	Elhadji Nding Sylla	
19	Labo Sylla	
20	Fanta Cissé	

COMMISSION ACHAT ET VENTE

1. Tamba KEITA
2. Coumba KEITA
3. Aliou WAGUE
4. Hawa DIABY
5. Fanta SYLLA

COMMISSION SENSIBILISATION MOBILISATION

1. Babouna KEITA
2. Fodé SYLLA
3. Fanta CISSE
4. Karfa DIAKITE
5. Mbatoura KEITA

COMMISSION RELATION EXTERIEURE

1. Kadialy WAGUE
2. Dambélé DIAKITE
3. Dianking DAMBA
4. Mamadou KEITA
5. Labo SYLLA